

NOTE DE SYNTHESE

Quelles perspectives pour les relations franco-chinoises ?

Produit par Kevin COMBE

INTRODUCTION

Une nécessaire réinvention. De telle manière, nous définissons humblement, l'orientation majeure à suivre, entre les pays que sont la France d'une part, et la Chine d'autre part. En effet, Nicolas Machiavel s'exprimait en ces termes : « Pour prévoir l'avenir, il faut connaître le passé, car les événements de ce monde ont en tout temps des liens aux temps qui les ont précédés ». Dès lors cela suppose que l'écriture de l'avenir interroge le passé, sonde le présent, et prévoit donc le futur. Il s'agit de deux puissances dont les relations sont tout aussi anciennes que complexes. Déjà, au XVIII^e siècle, les philosophes des Lumières s'affrontaient sur la Chine. Voltaire voyait dans l'Empire du Milieu « la nation la plus sage et la plus policée de tout l'univers », tandis que Montesquieu considérait à l'inverse la Chine comme despotique, et donc à ses yeux le pire des régimes comme le relate Emmanuel Lincot au sein de la revue scientifique *Géoéconomie*. Partons du présupposé selon lequel nos histoires communes doivent nous permettre de renouer le dialogue. Volontairement, nous employons le terme « renouer » car de trop nombreux incidents diplomatiques, culturels et géopolitiques ont éloigné ces deux pays. Que l'on pense à l'incident de la flamme olympique en 2008 à Paris, ou le scandale de la vente de frégates à Taïwan en 1991 ; la crise du COVID-19, puis récemment le conflit russe-ukrainien dans lequel la Chine ne fait pas office de figurant, et que la France elle, défend les intérêts de l'OTAN ; les faits eux, posent plusieurs questions. En effet, nous devrions nous interroger de la sorte : De quelles manières est-il possible pour la France et la Chine de réengager de véritables relations diplomatiques ? Afin de répondre à cette problématique, il nous sera utile d'apprécier la qualité des histoires de France et de Chine tant de manière individuelle que de manière commune, et comprendre les logiques similaires puis asymétriques de l'Hexagone et de celui de l'Empire du Milieu.

I. Un contexte historique important

a. *Destins croisés*

Il est primordial de recontextualiser la situation diplomatique dans lesquelles la France et la Chine se situent. Qu'est-ce que cela signifie ? Nous parlons de diplomatie, de relations bilatérales et politiques. Le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères définit la coopération franco-chinoise telle une « relation bilatérale qui s'intègre dans le triptyque décliné par l'Union Européenne depuis mars 2019 - partenaire, concurrent, rival systémique - la reconnaissance de la République populaire de Chine le 27 janvier 1964 par la France a constitué le point de départ des relations officielles, d'un point de vue contemporain du moins. En effet, la relation franco-chinoise a été élevée au rang de « partenariat stratégique global » en 2004. Le dialogue stratégique (dernière session le 13 janvier 2022), créé en 2001, aborde l'ensemble des domaines de la relation bilatérale et vise à renforcer la concertation sur les enjeux mondiaux, comme la réforme de la gouvernance économique mondiale et les dérèglements climatiques, ainsi que sur les crises régionales. Le dialogue économique et financier de haut niveau (dernière session le 13 décembre 2021), créé en 2013, aborde l'ensemble des sujets économiques. Le dialogue de haut niveau sur les échanges

humains (dernière session le 21 octobre 2019), créé en 2014, concerne les échanges universitaires, scientifiques, culturels et sur la promotion des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes »¹. Comme nous le disions précédemment, pour écrire l'avenir, il faut questionner le passé, et sonder le présent. Dans ce passé récent, les commémorations de la Grande Guerre viennent placer la Chine au centre de festivités, puis paradoxalement, l'en éloigner. En effet, l'analyse fournie par Xu Bo, dans le *Monde Chinois*, témoigne malheureusement du manque de sensibilité de la France à l'égard du peuple chinois. Dans ce sens, durant la cérémonie du 11 novembre 2018, le journal de M. Gu Xingqing, l'un des 140 000 travailleurs chinois venus en France aux côtés des Alliés pendant la Grande guerre, a été lu en chinois par une élève chinoise d'un lycée de Seine-Saint-Denis. La lecture de ce texte, a rappelé la place de la Chine et le rôle joué par les travailleurs chinois durant cette guerre, l'une des plus meurtrières de l'histoire humaine², dont 20 000 d'entre eux ont perdu la vie sur le champ de bataille. Il y a donc un travail de valorisation à effectuer auprès du peuple chinois, dont le Général De Gaulle posa les bases en 1964. Un travail qui doit permettre de mettre de côté concurrence et rivalité malsaines, dès lors, il est nécessaire de ne pas commettre d'anachronisme à l'avenir. Si les pays alliés de la Chine à la Conférence de Paix de Paris avaient accordé la péninsule du Shandong au Japon via le *Traité de Versailles*, au lieu de la rendre à la Chine, pays allié et vainqueur, terre mère de Confucius, retenons que la France et la Chine voient loin, concrétisent et ambitionnent. À l'heure où la mondialisation bat son plein, mais que le retour de régimes nationalistes, et la percée de courants populistes - Giorgia Meloni en Italie, Viktor Orbán en Hongrie ou encore Andrzej Duda en Pologne - interrogent tant sur l'homogénéité de l'Union Européenne, et la vision commune de cette dernière, tant que sur sa stabilité. Dans ce sens, le Général De Gaulle n'avait-il pas raison ? Ne s'était-il pas mué en visionnaire le 27 janvier 1964, date à laquelle la République populaire de Chine a officiellement été reconnue par la France ? À l'écriture de cette note, il est important de souligner certains éléments structurels propres à la Chine, tels que sa puissance manufacturière, militaire, et économique. De nos jours, sous la présidence de Xi Jinping, le pays souhaite confirmer sa montée en puissance, et s'affranchir toujours un peu plus de sa présence au sein des BRICS, composés de la Russie, de l'Afrique du Sud, du Brésil et de l'Inde également. Une volonté de s'affranchir des règles dictées par la puissance hégémonique des Etats-Unis sur le jeu politique mondial, et de son passé commun, d'un point de vue idéologique, avec l'URSS, mais aussi comme le déclarait De Gaulle : « il n'est pas exclu que la Chine redevienne au siècle prochain, ce qu'elle fut pendant des siècles, la plus grande puissance de l'univers³ ». Le pays le plus peuplé au monde, qui depuis la nuit des temps, suscite un intérêt tout particulier, tant pour la France que pour le reste du Monde. Le contexte choisi en début de propos permet de comprendre comment sous la Ve République, le dialogue entre Chine et France a débuté, car nous repartirons de ce point pour observer les opportunités qui s'offrent à la coopération franco-chinoise.

L'Histoire de France est rythmée par des révolutions, des renversements, une contestation populaire qui caractérisent son passé, mais qui la définissent aussi, jusqu'à ce jour, pour ne pas citer le

¹ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/chine/relations-bilaterales/>

² https://www-cairn-info.ezproxy.u-pec.fr/article.php?ID_ARTICLE=MOCHI_057_0152

³ <https://histoire-a-sac-a-dos.com/1964-france-reconnait-republique-populaire-chine/>

#:~:text=Pour%20de%20Gaulle%20il%20s.agit%20d%27un%20r%C3%A9gime%20communiste.

mouvement des gilets jaunes, la réforme des retraites, la contestation d'une partie de la société à l'encontre du CPE - contrat de première embauche - en 2005 conduisant aux émeutes, la révolution étudiante de mai 1968, ou encore le rejet pur et dur de la création de régions et la rénovation du Sénat par le référendum du Général De Gaulle. Nous constituons par la présente, une liste non exhaustive et transversale d'un point de vue chronologique, d'exemples témoignant de la force de contestation en France. Le fonctionnement par le modèle démocratique, inscrit la souveraineté populaire au cœur du bon fonctionnement de la société française et en garantit la pérennité, avec l'élection d'un président au suffrage universel direct, la limitation de mandats ou encore les colorations politiques toutes représentées dès lors que les périodes électorales approchent.

En Chine, le modèle communiste lui, établit jusqu'à ce jour, le propre du modèle de gouvernance, chinois, Mao Zedong en tête de liste, a longtemps incarné cet idéal, l'autoritarisme et la centralisation du pouvoir autour du PCC - parti communiste chinois - gouvernant depuis 1949. Pour autant, il est important de dépasser ces clivages, ces différences, garder à l'esprit ces éléments permet aussi de délimiter la zone d'action des deux pays, respectant les différents logiques politico-sociales de tout-un-chacun, et rappeler les histoires différentes des deux pays dont la coopération doit naître dans une relation « gagnant-gagnant » et ne plus s'accorder sur une volonté d'imposer son modèle à son vis-à-vis.

b. Une coopération ancienne et complexe

Si les histoires politiques de France et de Chine sont opposées, et ne se réclament point des mêmes principes, la comparaison de l'histoire politique est complexe en raison des différences profondes entre ces deux pays en termes de culture, de gouvernance, de systèmes politiques et de chronologie historique.

Il est à noter que la coopération entre les deux pays s'inscrit tout de même dans un temps long, et permet de comprendre qu'à l'heure actuelle, puis dans les années à venir, une collaboration entre ces deux pays est à panser, à repenser.

Les relations franco-chinoises doivent s'inspirer de leur forces, et dans ce sens, les missions jésuites en Chine du XVI^e et XVIII^e siècle, incarnées notamment par Matteo Ricci, afin d'évangéliser et développer des relations étroites avec la cour impériale chinoise. Leur influence intellectuelle et culturelle contribue à un échange de connaissances entre la Chine et l'Europe interrompue par la Révolution de 1789, et qui ne sera ravivée que lors de la première Restauration. L'inscription de la Chine dans le système universitaire, et ce pour la première fois en Europe, au sein du Collège de France, avec une chaire de langue et littérature chinoises et tartares-mandchoues, donnera naissance à la mise en place de fonds chinois, la traduction, publication et formation d'élèves ainsi que le développement d'une sinologie savante.⁴ Dans la lancée de cette dynamique ancienne, ce sont les politiques publiques qui doivent impulser l'énergie nécessaire à l'intégration de la culture chinoise en France et vice-versa. Le commerce français en Chine devient important tardivement, véritablement après le passage sous pavillon communiste, et sa présence est trop souvent conditionnée par celle d'autres grandes puissances, on pensera au Vatican, l'Empire Britannique notamment, ou les opérations menées lors de la Guerre Froide (distanciation avec l'URSS afin de

⁴ <https://heritage.bnf.fr/france-chine/fr/edito-scientifique>

contenir l'Allemagne, opération de séduction envers l'impérialisme japonais)⁵. En effet, la complexité de la coopération franco-chinoise réside dans la définition de cette dernière car de nouveau, la politique à l'égard de Pékin se comprend à travers les rivalités inter-européennes, les relations avec les États-Unis, et avec la Russie (séparer Moscou et Pékin ou espérer que Pékin pèse sur Moscou).

Les perspectives pour les relations franco-chinoises restent à analyser en fonction des positions de tout-un-chacun dans les relations politiques unissant les deux pays. Le cas de l'Indochine ne pourrait être omis si l'on souhaite aborder au mieux le futur. L'erreur française réside dans la volonté exacerbée d'étendre sa puissance en Asie, par l'intermédiaire de ce que l'on appellera une « colonisation ambiguë » comme le cas de l'Indochine, région d'Asie du Sud-Est qui a été le théâtre d'événements importants au cours du XXe siècle. Des territoires que sont aujourd'hui le Vietnam, le Laos et le Cambodge, marqués par la colonisation française de l'Indochine qui vit le jour au milieu du XIXe siècle. La guerre d'Indochine, débutant en décembre 1946, car il faut la définir comme telle, fut le fruit de la colonisation hexagonale, datant de 1887, au total : 500 000 victimes et la scission du Vietnam, qui en sont la résultante. Si les relations franco-chinoises sont aussi froides qu'elles ne le sont à l'heure actuelle, c'est aussi car cet échange armé a marqué les esprits négativement en Asie, jetant les bases de la guerre du Vietnam (1955-1975). En partant de la prise de Saigon en 1852, aux accords de Ho Chi Minh - Sainteny, la France reconnaît la république démocratique du Vietnam, état libre membre de la Fédération indochinoise et de l'Union française⁶. Une guerre qui plus est, perdue par les troupes françaises, en 1954, d'autant plus que la domination française fut remise en cause par la Seconde guerre mondiale et l'émergence du mouvement indépendantiste communiste, le Vietminh. La particularité de cette guerre se trouve dans le soutien apporté par la Chine communiste, à la cause indépendantiste (soutien militaire et politique entre autres)⁷. Ce qui aboutira à la prise de pouvoir du régime communiste dans toute la région, impliquant les Etats-Unis, l'URSS par ailleurs, et par la suite, une lutte de huit années, déclarée anti-communiste en somme, ratée.

II. La réécriture d'un passé tumultueux

a. *Un travail global de reconnaissance commune*

Depuis 1964, les avancées de la coopération franco-chinoise ont connu des fortunes diverses. Nous entendons par là, les dynamiques différentes connues par nos différents présidents sous la Ve République, qui ont témoigné ou non d'un certain intérêt pour la question.

Le Président Jacques Chirac le disait, lors de son discours devant la communauté française, sur le rôle de la communauté française en Chine, le partenariat stratégique franco-chinois et la coopération entre la France et la Chine dans les domaines économique, culturel et scientifique, à Pékin le 10 octobre 2004 : « À l'aube de ce nouveau siècle, la Chine et la France partagent une conviction et

⁵ https://www.andrewmarshallfoundation.org/wp-content/uploads/2023/03/AWMF-March-2023-Franco-Chinese-Relations_Fr.pdf

⁶ <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/content/download/2027/12019/file/La%20guerre%20d%27Indochine.pdf>

⁷ <https://books.openedition.org/pur/65306?lang=fr>

une volonté : instaurer des rapports harmonieux et pacifiques entre les grands pôles du monde, bâtir un univers plus sûr, plus respectueux de sa diversité, et plus solidaire. Forts de cette vision commune, nos pays partagent l'ambition de développer une relation exceptionnelle, un partenariat non seulement politique et stratégique, mais aussi économique, industriel, culturel et scientifique⁸ ». Dans ce sens, à l'occasion du cinquantenaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la République française et la République populaire de Chine, la présidence de François Hollande s'est investie dans cette logique de progrès. En effet, il est primordial, pour ne pas dire indispensable, à la fois pour la France, que pour la Chine, d'exporter sa culture et trouver des points de convergence. La rétrospective du 50e anniversaire de la célébration de ces relations bilatérales s'étant tenu en 2014 permet de mettre en lumière les démarches intentées par le pouvoir alors en place, dans la lignée de ce que Jacques Chirac avait entamé. L'ambassadeur de France en Chine à cette époque, Maurice Gourdault, fournissait par l'intermédiaire d'une lettre publiée au sein du numéro spécial dédié aux célébrations du cinquantenaire, des logiques et dynamiques posées par la gauche au pouvoir : « Ce sont près de huit cents manifestations qui ont été organisées dans ce cadre, parmi lesquelles plus d'une centaine ont rassemblé vingt mille participants autour de thématiques liées à la recherche et à l'innovation, dans une vingtaine de villes en Chine et une dizaine de villes en France. Plusieurs manifestations ont été l'occasion d'échanges sur la politique scientifique et le futur de la coopération bilatérale, dont l'accord intergouvernemental signé en octobre 1978 constitue le fondement majeur. Une douzaine de manifestations ont élargi la réflexion sur la science et la société, évoquant des thématiques aussi diverses que l'histoire des sciences, la culture scientifique, l'éthique ou le droit de l'espace ». Des exemples tels que la technologie et la science permettent de tisser un lien, basé sur la jonction de ces deux secteurs : les congrès de sénologie lancés en 2004 - et se déroulant tous les 2 ans - par l'hôpital universitaire nC 1 de l'université de médecine de Chongqing ont permis à la Commission sur le cancer mammaire de l'association chinoise de lutte contre le cancer, le bureau des sciences et techniques de Chongqing et le centre de lutte contre le cancer du sein de Chongqing de s'associer à l'organisation de la sixième édition, les 18 et 19 avril 2014⁹. Depuis remplacé par les programmes « Cai Yuanpei » - en hommage au président de l'université de Pékin - et « Jeunes Talents Chine » en 2023 ; ils permettent depuis plus de 15 ans désormais de soutenir la mobilité des chercheurs entre la France et la Chine continentale, soutenir la mobilité de futurs leaders scientifiques et apporter un soutien financier destiné à des missions pour rencontrer de nouveaux partenaires potentiels chinois.¹⁰ Dès lors, ces quelques exemples témoignent de la nécessité d'inscrire dans la durée, la volonté de faire, de bien faire. Concernant la relation économique, la politique française oscille entre partenariat et stratégie défensive à l'égard de la Chine. Dans un premier temps, la France continue une politique économique encourageant le développement de la Chine comme en témoigne le financement de l'Agence française du développement (AFD) en Chine qui a engagé plus de 1,8 milliard de dollars depuis 2004 dans le pays, dont 44 projets financés par l'AFD. L'enjeu environnemental se trouve au cœur du dialogue

⁸ <https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2004/10/10/declaration-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-devant-la-communaute-francaise-sur-le-role-de-la-communaute-francaise-en-chine-le-partenariat-strategique-franco-chinois-et-la-cooperation-entre-la-france-et-la-chine-dans-les-domaines-econo>

⁹ <https://cn.ambafrance.org/Science-et-Technologie-en-Chine-Lettre-d-information-no11>

¹⁰ <https://cn.ambafrance.org/programmes-de-cooperation-scientifique-franco-chinois>

stratégique entre la France et la Chine. Depuis plus de quinze ans, l'AFD accompagne le pays dans le cadre d'un partenariat avec le ministère chinois des Finances et la Commission nationale du développement et de la réforme (NDRC). L'objectif de cette coopération est de mobiliser les savoir-faire français les plus innovants au service de la transition vers une économie respectueuse de l'environnement.¹¹

Cette politique s'inscrit dans une stratégie archaïque héritée de la période gaullienne, selon laquelle l'aide au développement en Chine mènerait à une transformation substantielle du système chinois, libéralisant économiquement et démocratiquement le pays, ce qui n'a évidemment pas du tout eu l'effet escompté, renforçant même l'autoritarisme du régime et n'octroyant aucun bénéfice direct pour la France.

b. Une multitude de secteurs prometteurs à exploiter

Combiner savoir-faire français et chinois. En ces termes, il y a donc une panoplie de secteurs dans lesquels la coopération franco-chinoise peut, et doit exceller. Car le but de ce travail de réflexion est aussi de démontrer qu'avec les erreurs du passé, ou les malentendus de ce dernier, la collaboration franco-chinoise doit permettre aux deux pays de parler d'une voix commune :

- Le secteur nucléaire, le premier exemple témoignant de cette ouverture possible.

Nicolas Sarkozy déclarait en 2010, la réouverture de cette industrie par la création d'un « Institut international de l'énergie nucléaire », destiné à former les spécialistes du nucléaire civil. À savoir créer une Haute autorité du nucléaire détentrice de la technologie et susceptible de donner accès à l'énergie électronucléaire à l'ensemble des populations du monde. Pour cela, il faut accepter de mettre en commun les savoirs technologiques : seule la mutualisation des ressources des États dans ce secteur-clé entraînera un engrenage vertueux capable de vaincre les rivalités et les tentations protectionnistes ou isolationnistes. Pourquoi ? Car de nos jours, le nucléaire constitue une évidence, mais encore faut-il savoir manier cette énergie avec parcimonie. Il s'agit là de poursuivre le travail intenté par la signature du TNP, le Traité de non-prolifération des armes nucléaires, entré en vigueur le 5 mars 1970 et dont la Chine est signataire depuis 1992, au même titre que la France la même année.¹² Dès lors, nous pourrions, à la lumière de la lecture de la *Revue internationale et stratégique*, émettre un questionnement propre à l'analyse de Chenva Thieu, directeur de l'étude : « Pourquoi ne pas nous inspirer des vertus de la CECA pour proposer la création d'une Haute autorité du nucléaire civil qui portera un modèle inédit de coopération permettant de sortir du dilemme des transferts bilatéraux de technologies, et une véritable gestion des moyens, en vue de produire dans les meilleures conditions de sécurité et à des coûts compétitifs, dans l'intérêt de toutes les populations du globe ? »¹³ ; en effet une coopération avec la Chine permettrait de faire baisser les coûts de construction des réacteurs et de favoriser la négociation avec les primo-accédants rythmée par la France et la Chine, qui « peuvent prendre une initiative fondatrice dans le cycle

¹¹ <https://www.afd.fr/fr/page-region-pays/chine>

¹² https://treaties.un.org/Pages/showDetails.aspx?objid=08000002801d56c5&clang_=fr

¹³ https://www-cairn-info.ezproxy.u-pec.fr/article.php?ID_ARTICLE=RIS_081_0111

« aval » en construisant ensemble une infrastructure de traitement et de recyclage des combustibles usés et des déchets comme celle de La Hague dont la maîtrise d’ouvrage sera confiée à la Haute autorité du nucléaire qui reconnaîtra et garantira les principes de confinement et de recyclage, et leur prise en considération pour la construction des nouveaux réacteurs ; assurera par elle-même le recyclage et l’entreposage des combustibles et matériaux nucléaires usés sur les sites régionaux qu’elle construira et exploitera ; offrira l’accès à tout pays candidat qui partage les mêmes objectifs de développement dans la sûreté et la sécurité, et apportera semblablement ses compétences et moyens ; et enfin, agira sous le contrôle des institutions internationales compétentes comme l’AIEA (Agence internationale de l’énergie atomique) ». Nous sommes en 2010 lorsque cette hypothèse est émise par l’étude susmentionnée.

En 2023, la réalité est sensiblement la même, sous la présidence d’Emmanuel Macron. C’est aussi par l’intermédiaire du canal européen que la France doit inspirer confiance et sérénité à la Chine. En effet, la coopération entre le CEA et la CAEA s’inscrit dans le cadre d’un Protocole d’accord dont la 13^e édition a été signée le 25 mars 2019 lors de la visite en France du Président de la République populaire de Chine, M. Xi Jinping. Renouvelé pour une période de 3 ans, cet accord vise à renforcer leur collaboration notamment dans les domaines suivants : la recherche de base, l’application des technologies nucléaires, les réacteurs nucléaires, la fusion contrôlée, le cycle du combustible nucléaire et la gestion des déchets radioactifs, le développement en commun des marchés tiers. Les perspectives de développement du parc nucléaire chinois, pour devenir, plus récemment, une des priorités du CEA, en soutien à la coopération industrielle française en Chine et pour la préparation des générations futures de réacteurs.¹⁴

- L’intelligence artificielle

Deuxième économie du monde, la Chine souhaite dorénavant occuper le premier rang dans les secteurs incontournables de l’économie numérique et de l’innovation technologique. Elle ambitionne ainsi de devenir le leader mondial en matière d’intelligence artificielle (IA). Premier investisseur mondial dans le domaine en 2017, elle se distingue aussi par une forte production scientifique sur le sujet. Le pays dispose d’un potentiel énorme : une population de 1,38 milliard d’habitants dont 800 millions d’utilisateurs de smartphones, des investissements considérables et des entreprises ultrodynamiques. Le rapport du Ministère de l’Économie, des Finances et de la souveraineté Industrielle et Numérique publié en 2018¹⁵, détaille les orientations voulues par la Chine dans le secteur :

- Pékin prévoit d’investir 2 milliards de dollars dans un parc de développement d’IA qui hébergera 400 entreprises et un laboratoire national. Des investissements à hauteur de 150 milliards de yuans (19,15 milliards d’euros) sont prévus jusqu’en 2020 à destination des universités, incubateurs et start-up.

¹⁴ <https://www.cea.fr/presse/Pages/actualites-communiques/institutionnel/signature-protocole-accord-de-cooperation-CEA-CAEA.aspx>

¹⁵ <https://www.economie.gouv.fr/igpde-editions-publications/note-reactive-chine-2018-7>

- Les entreprises appelées BAT, les trois grands chinois, que sont Baidu (moteur de recherche le plus consulté en Chine), Alibaba (leader chinois du e-commerce), et Tencent (services internet et mobiles) doivent investir massivement dans les domaines de la santé publique ou du transport autonome. Baidu a d'ailleurs déjà lancé un chatbot pour aider les médecins à réaliser des diagnostics.
- Dans les domaines de la sécurité publique et de la justice criminelle, plusieurs applications ont déjà vu le jour. Par exemple, des analyses prédictives sont menées afin de suivre l'activité criminelle et évaluer la possibilité de récidive. Dans la ville de Shenzhen, dans la province du Guangdong, l'utilisation d'une minuscule puce dans les caméras de surveillance publique a permis à la police de résoudre des cas de disparition.

Dès lors qu'Emmanuel Macron a inscrit dans ses deux mandats, dès 2018 par ailleurs, la volonté de baser les échanges entre France et Chine sur le socle du progrès, il est à rappeler que la Commission provinciale de la santé et de la planification familiale du Hubei, l'Université de Lorraine et le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nancy ont discuté, entre autres, de l'utilisation de l'IA dans la détection des nodules pulmonaires au sein d'un groupement médical orthopédique régional. Pour quelles raisons ? Afin de pouvoir fructifier la coopération bilatérale en matière d'intelligence artificielle avec le partenariat noué entre Eutelstat et Chine Unicom, avec la signature d'un protocole d'accord relatif aux services de télécommunications en Asie selon lequel China United Network Communications peut utiliser les ressources du satellite Eutelsat 172B « afin de promouvoir les services de connectivité en vol sur une région s'étendant de la côte ouest de l'Amérique du Nord, jusqu'en Australie ». Le partenariat établi entre un opérateur français de satellite et un opérateur chinois de télécommunication revêt une signification concrète. En permettant à la partie chinoise d'améliorer les connexions maritimes et terrestres en Asie-Pacifique – ce qui incarne on ne peut mieux l'esprit d'ouverture de l'initiative OBOR - le partenariat accorde à la partie française une bonne occasion de collecter des données, d'entraîner ses algorithmes et d'améliorer la précision de ces derniers.¹⁶

Pour ce faire, un échange donc du savoir-faire s'implique, et passe par l'implantation mutuelle d'entreprises dans les deux pays, par exemple, les grandes entreprises françaises installées en Chine, celles qui se spécialisent en IA ou qui font des produits liés à l'IA sont très nombreuses, telles qu'Algen, Altran, Bull, Confidentis, Legrand, Resonate, PSA Peugeot Citroën, et EDF. Les entreprises numériques chinoises commencent à s'implanter sur le territoire français. Baidu est l'entreprise phare de l'IA en Chine, avec la mise sur le marché de nombreux produits innovants, tels que la plateforme ouverte de conduite autonome Apollon et le système conversationnel DuerOS en 2017, le tout retracé par ces perspectives d'évolutions au coeur de la revue *Monde Chinois*, dont la coopération dans le domaine de l'intelligence artificielle est l'un des sujets. Cette analyse nous offre l'opportunité de réfléchir à ce qu'il est possible de faire entre la France et la Chine, tout en mettant de côté les soupçons d'intérêts unilatéraux. Il s'agit là de construire une souveraineté numérique, et s'imposer comme le leader de l'intelligence artificielle, de part et d'autre.

- Partenariat économique

¹⁶ <https://www.cairn.info/revue-monde-chinois-2019-3-page-104.htm>

Bien entendu, le secteur économique constitue une part non négligeable de la coopération entre la France et la Chine. Dans ce sens, le Comité d'échanges franco-chinois, en partenariat la Chambre de Commerce et d'Industrie de Chine en France, a organisé en juin 2021, des rencontres pour comprendre la Chine d'aujourd'hui et saisir les opportunités de demain.¹⁷ Comment faire ? La Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Union Européenne. Dès lors, le rapport de force est inversé, la Chine peut contribuer désormais à la solidification de l'économie à la fois française et européenne :

- La dynamique de l'emploi est à poursuivre. Étant restée la première ressource d'investissements étrangers à destination de la France, avec une augmentation de 24% d'emplois créées en France, par rapport à 2019.
- Au premier trimestre de l'année 2021, les investissements français en Chine, s'élevaient à 26 milliards d'euros, ce qui témoigne d'une grande attractivité du territoire.
- Le développement du double circuit, qui prévoit d'apprivoiser le marché intérieur au mieux pour exploiter le marché international, et renverser la courbe peu équilibrée des investissements cette fois chinois en France, qui s'élèvent à 6 milliards de dollars en 2021.

Ces déclarations survenant au sortir de la pandémie de COVID-19 par l'ambassadeur Lu Shaye, posent les bases de ces axes de travail qui doivent être valorisés.

Toujours sur le plan économique, capitaliser sur les forces en présence est nécessaire, et pour ce faire comment ne pas faire appel aux exportations de luxe, qui représentent 6,3 milliards d'euros en 2022, soit une croissance doublée depuis 2019. Les importations françaises elles ont bondi en 2022, quelques chiffres de la Direction du Trésor Public peuvent illustrer cette notion : « Les importations françaises de biens chinois ont bondi en 2022 : +20,7 % à 77,7 Md€ (+12,8 % en 2021). Cette hausse s'explique en premier lieu par la reprise de la consommation des ménages en France se traduisant par des achats de matériel électrique (+25,0 à 10,1 Md€) et de produits informatiques et électroniques (+16,3 % à 21,7 Md€), dont les téléphones (+15,2 % à 7,4 Md€), les cartes électroniques (+68,6 % à 2,1 Md€), et les ordinateurs (+10,4 % à 8,0 Md€). La hausse de nos importations de textile et d'habillement (+20,0 % à 11,6 Md€) a été importante, ainsi que celle pour le secteur automobile (+46,4 % à 2,0 Md€).¹⁸ »

Il faut créer un sentiment de besoin réciproque pour espérer envisager les relations sino-françaises sous les meilleures auspices.

Le soft power s'avère aussi être un précieux instrument dans le rapport franco-chinois, l'ouverture d'une antenne du centre Pompidou ouvert en 2019 témoigne de cette dynamique portée par le soft power dont l'ambassadeur Jean-Maurice Ripert, détaillait les grandes lignes.

Les attentes liées au déploiement culturel reposent sur plusieurs aspects : l'influence culturelle et politique, un maillage des bases structurelles franco-chinoises. Le cinéma français s'exporte de belle manière en Chine, qui est son premier marché à l'étranger avec 15 millions de spectateurs, ou encore avec le nombre de titres cédés dans l'édition par la France, qui atteignent 2 130 titres cédés. Le soft power part français part alors à la conquête du territoire chinois, en témoignent les 60 millions d'euros de recette générés par ce box office chinois pour le cinéma français. La culture est

¹⁷ <https://cefc-paris.fr/2021/06/08/22juin/>

¹⁸ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CN/echanges-bilateraux-entre-la-france-et-la-chine>

une industrie sur laquelle se dessine aussi une opportunité à saisir : +22% de vente de programmes télévisés français vendus aux chaînes chinoises. Nous parlions de continuité, le programme lancé par le président Chirac inscrit dans la durée, un projet d'exportation culturelle qui se veut pérenne. Depuis 1998, ce programme intitulé « 100 architectes et urbanistes français en Chine » a permis de nos jours, de constater les effets de cette politique, qui permet de retrouver l'architecture française au sein de la société chinoise.

CONCLUSION

À la lumière des éléments apportés tout au long de cette note, nous comprenons que la coopération sino-française doit répartir sur de nouvelles bases. Des bases d'apaisement, avec une collaboration entre deux forces, qui doivent s'inspirer l'une de l'autre et délaisser les logiques d'antan prendre le dessus sur le progrès. En effet, comme l'affirmait l'ambassadeur chinois Su Laye auprès de ses interlocuteurs de la CCI- chambre des commerces et de l'industrie - en juin 2021 : « L'ouverture conduit au progrès, la fermeture mène au retard ». En effet, si les options sont variées comme nous l'avons démontré, les logiques internationales doivent nous maintenir en alerte, car l'effritement des relations entre les deux pays est encore palpable. Le cas de Taiwan permet d'illustrer cette idée dès lors que la position de la France à cet égard est le maintien de la stabilité du détroit, fortement menacé par la domination chinoise, et qui mettrait les intérêts français et internationaux en péril. Une guerre intérieure qui prend des allures de guerre internationale avec l'implication d'autres puissances européennes, là où la France souhaite aussi renforcer, voire confirmer, son lien avec l'Indo-Pacifique. À l'égard de la Chine, la France prend des risques considérables menant aussi une politique de communication forte à l'égard du pays de Narendra Modi, l'Inde, et dont Jean-Yves le Drian déclarait être le premier partenaire économique de la France. Dès lors c'est un équilibre fragile qui est à solidifier; tout en tenant compte de la position de la Chine à l'égard du conflit opposant la Russie à l'Ukraine, la Chine entretient une posture à la fois constante et contradictoire depuis le début du conflit : côté face elle revendique sa neutralité, promouvant les pourparlers de paix et le cessez-le-feu ; côté pile elle ne prend aucune initiative concrète pour créer les conditions de ces pourparlers, elle ne reconnaît pas l'agression russe. La France quant à elle, défend les intérêts ukrainiens de manière claire et la perception de la France s'est quelque peu dégradée avec l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping notamment vis-à-vis de la pandémie de COVID-19, l'opinion publique française ayant été confrontée à l'autoritarisme du président chinois, qui voit la France comme une puissance en perte de vitesse, avec des difficultés. La balance déficitaire commerciale entre les pays n'arrangeant pas les choses, les relations sino-française sont à redéfinir, durablement.

BIBLIOGRAPHIE

Bensacq-Tixier, N. (s. d.). *Chapitre XII. 1949-1953 « Le peuple chinois est debout, il ne sera plus jamais humilié » (Mao Zedong) : La victoire des communistes et la fin de la présence française en Chine.* © Presses universitaires de Rennes, 2014 Licence OpenEdition Books.

<https://books.openedition.org/pur/65306?lang=fr>

Bondaz, A., Charon, P., Grosser P., Malsagne, S. (s. d.). *Les relations franco-chinoises, d'hier à demain, et l'avenir du PCC.* The Andrew W. Marshall Papers.

https://www.andrewwmarshallfoundation.org/wp-content/uploads/2023/03/AWMF-March-2023-Franco-Chinese-Relations_Fr.pdf

Bontemps, J. (2020). 1964 : La France reconnaît la République populaire de Chine. *Histoire à sac à dos.*

<https://histoire-a-sac-a-dos.com/1964-france-reconnait-republique-populaire-chine#:~:text=Pour%20de%20Gaulle%2C%20il%20s,agit%20d%27un%20r%C3%A9gime%20communiste>

Cea. (s. d.). *Signature d'un protocole d'accord de coopération entre le CEA et la CAEA.* CEA/ Presse & Médias.

<https://www.cea.fr/presse/Pages/actualites-communiques/institutionnel/signature-protocole-accord-de-cooperation-CEA-CEA.aspx>

Chine / AFD - Agence française de développement. (s. d.).

<https://www.afd.fr/fr/page-region-pays/chine>

Chine : l'intelligence artificielle au cœur de l'État. (s. d.). [economie.gouv.fr](https://economie.gouv.fr/igpde-editions-publications/note-reactive-chine-2018-7).

<https://www.economie.gouv.fr/igpde-editions-publications/note-reactive-chine-2018-7>

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, devant la communauté française, sur le rôle de la communauté française en Chine, le partenariat stratégique franco-chinois et la coopération entre la France et la Chine dans les domaines économique, culturel et scientifique, à Pékin le 10 octobre 2004. (2004, 10 octobre). [elysee.fr](https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2004/10/10/declaration-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-devant-la-communaute-francaise-sur-le-role-de-la-communaute-francaise-en-chine-le-partenariat-strategique-franco-chinois-et-la-cooperation-entre-la-france-et-la-chine-dans-les-domaines-econo)

<https://www.elysee.fr/jacques-chirac/2004/10/10/declaration-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-devant-la-communaute-francaise-sur-le-role-de-la-communaute-francaise-en-chine-le-partenariat-strategique-franco-chinois-et-la-cooperation-entre-la-france-et-la-chine-dans-les-domaines-econo>

Direction général du Trésor, (2023). *Echanges bilatéraux entre la France et la Chine*

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CN/echanges-bilateraux-entre-la-france-et-la-chine>

La France et la Chine : itinéraire d'une rencontre / Bibliothèque numérique France Chine - 法国中国 - heritage.bnf.fr. (s. d.).

<https://heritage.bnf.fr/france-chine/fr/edito-scientifique>

Landmann, A., & Landmann, A. (2022, 20 septembre). Coopération économique franco-chinoise : série de webinaires - Comité d'échanges franco-chinois. *Comité d'échanges franco-chinois - Une organisation pour le développement des projets et des échanges entre la Chine et la France - 一个致力于中法项目和中法交流发展的组织.*

<https://cefc-paris.fr/2021/06/08/22juin/>

Ma, A. (2019). Coopération entre la Chine et la France dans le domaine de l'intelligence artificielle. *Monde chinois*, N° 59, 104-116

<https://www.cairn.info/revue-monde-chinois-2019-3-page-104.htm>

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. (s. d.). *Relations bilatérales*. France Diplomatie - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/chine/relations-bilaterales/>

Programmes de coopération scientifique franco-chinois. (s. d.). La France en Chine.

<https://cn.ambafrance.org/programmes-de-cooperation-scientifique-franco-chinois>

Science et technologie en Chine : Lettre d'information n°11 (Rétrospective du cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la Chine). (s. d.). La France en Chine.

<https://cn.ambafrance.org/Science-et-Technologie-en-Chine-Lettre-d-information-no11>

Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (s. d.).

LA GUERRE D'INDOCHINE. Bouches-du-Rhône Au fil de la mémoire

<https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/content/download/2027/12019/file/>

La%20guerre%20d%27Indochine.pdf

Tieu, C. (2011). Nucléaire civil : une initiative France-Chine pour l'avenir de l'humanité. *La Revue internationale et stratégique*.

<https://doi.org/10.3917/ris.081.0111>

UNTC. (s. d.).

https://treaties.un.org/Pages/showDetails.aspx?objid=08000002801d56c5&clang=_fr

Xu, B. (2019). La Chine, la France et la Première Guerre mondiale : du symbole à l'histoire. *Monde chinois*, N°57(1), 152.

<https://doi.org/10.3917/mochi.057.0152>